

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

GUIDE DE RECHERCHES GENEALOGIQUES

Devant un engouement toujours plus important pour la généalogie, il nous a paru nécessaire d'élaborer un guide afin d'aider le lecteur à établir une généalogie ascendante ou descendante. Cette démarche exige méthode et rigueur. Elle part tout logiquement de ce qui est connu pour s'acheminer vers l'inconnu. Il est donc primordial de rassembler en amont un maximum d'informations concernant sa famille, à l'aide de livrets de famille, de discussions avec les mémoires vivantes que sont les grands-parents et autres membres de la famille.

Les Archives municipales de Bordeaux conservent exclusivement les registres paroissiaux et d'état civil de la ville de Bordeaux, ainsi que les registres d'état civil de la commune de Caudéran (rattachée à Bordeaux le 12 février 1965).

Rappel réglementaire

Les actes d'état civil sont soumis au délai réglementaire de 100 ans révolus pour être librement communicables et donc conservés aux Archives municipales de Bordeaux.
Les actes d'état civil de moins de 100 ans sont détenus par le service de l'état civil de la Ville.

En règle générale, il appartient au chercheur généalogiste d'effectuer ses propres recherches. Le service des Archives municipales de Bordeaux ne répond aux demandes par correspondance que pour des besoins administratifs justifiés.

Modalités d'accès

L'inscription du lecteur est obligatoire. Gratuite, elle nécessite une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport, permis de conduire).
La salle de lecture est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h50 sans interruption.

CHAPITRE I - ACTES PAROISSIAUX ET D'ETAT CIVIL

Les Archives municipales de Bordeaux conservent :

→ **les registres paroissiaux de la ville de Bordeaux, série GG, 1541-1793.**

Ces registres tenus par les curés concernent 19 paroisses. Seules celles de Saint-André, de Saint-Seurin et de Sainte-Croix remplissaient les fonctions de baptistères.

→ **les registres d'état civil de la ville de Bordeaux, série E, 1793- .**

→ **les registres d'état civil de la commune de Caudéran, série E CAUDERAN, 1803- .**

I - Utilisation des tables

1 - Tables des registres paroissiaux :

Réalisées par le service, les tables sont organisées :

- par paroisse
- par type d'acte (baptême, mariage, sépulture)
- par 1^{ère} lettre du nom
- par date

Leur consultation permet de connaître :

- la paroisse
- la date de l'acte
- le n° de l'acte
- la cote du registre

Communication : libre accès

2 - Tables des non catholiques :

Une table est également disponible pour

- les Protestants
- les Israélites avignonnais
- les Israélites portugais

Communication : libre accès

3 - Tables décennales de l'état civil, sous-séries 7 E, 8 E, 9 E :

Les tables décennales sont des listes de noms, établies par tranche de 10 ans, depuis 1793.

Elles concernent les naissances, mariages, décès, parfois les divorces (an VIII, 1885 –).

Elles sont organisées par 1^{ère} lettre de nom, du 1^{er} janvier au 31 décembre, en 2 ou 3 sections.

Ces sections n'ont pas de signification topographique particulière. Elles correspondent simplement aux 2 ou 3 registres utilisés pour une même année.

Leur consultation permet de connaître :

- la date de l'acte
- le n° de l'acte
- la section

Communication : naissance : en commande 1793 – 1882

en libre accès à partir de 1883

mariage : en commande 1793 – 1892

en libre accès à partir de 1893

décès : en commande 1793 – 1892
en libre accès à partir de 1893

Remarque : un répertoire des diverses tables est disponible à la présidence de salle.

4 - Tables décennales de l'état civil de Caudéran:

Les tables de Caudéran couvrent les années 1803-1892. Pour effectuer une recherche à partir de 1893, il faut directement consulter les actes sur microfilms.

Communication : en commande

II - Consultation des actes

Après avoir déterminé les éléments essentiels que sont la date, le numéro de l'acte et la section ou la paroisse, la consultation de l'acte devient possible.

Pour des raisons de conservation, les registres originaux sont exclus de la communication. La lecture des actes s'effectue à partir de microfilms.

1 - Déterminer la cote du microfilm, série Mi

Aucun microfilm n'est en accès libre ; il faut en faire la demande.

Un répertoire des microfilms est à la disposition des chercheurs afin de déterminer la cote de la bobine. Il est organisé par type d'acte : registres paroissiaux, naissance, mariage, décès.

2 - Informations délivrées par type d'acte

Actes paroissiaux, série GG :

Acte de baptême : il comporte les noms des parents, la profession du père, les noms des parrain et marraine.

Acte de mariage : il précise les origines des mariés, les noms des parents des époux, les noms et professions des témoins.

Acte de sépulture : sont indiqués l'âge de la personne, le lieu de sépulture et parfois les noms des parents et de l'époux.

Actes d'état civil, série E:

Acte de naissance, sous-série 1 E : l'acte de naissance contient les noms, âges, métiers et lieux de résidence des parents, avec parfois quelques éléments concernant les témoins.

Acte de mariage, sous-série 2 E : c'est l'acte le plus complet. Nous y trouvons les dates, lieux de naissance et métiers des mariés, les noms, métiers et parfois les âges ou les lieux de naissance des parents, ainsi que des éléments sur les témoins.

Acte de décès, sous-série 3 E : l'acte de décès indique la date de naissance ou l'âge du défunt, son métier, son adresse, parfois le lieu de naissance, le nom des parents et du conjoint.

Les mentions marginales :

Les mentions marginales sont des annotations qui figurent en marge des actes de naissance. Ce sont des mentions de reconnaissance, de mariage, de divorce ou de décès.

Cette pratique n'existe pas de manière uniforme selon les types de mentions :

- les mentions de mariage apparaissent en 1897 en marge des naissances (loi du 17 août 1897)
- les mentions de divorce apparaissent en 1897 en marge des mariages (loi du 17 août 1897) et en 1939 en marge des naissances (loi du 20 mai 1939)
- les mentions de décès portées sur les actes de naissance ne sont systématisées que depuis 1945 (ordonnance du 29 mars 1945).

3 - Reproduction

La quasi totalité des actes se consulte sur microfilm. Les photocopies sont réalisables au moyen d'un lecteur reproducteur installé en salle de lecture.

Les jetons sont en vente auprès de la présidence de salle, au tarif en vigueur de 0,30€ pièce.

CHAPITRE II - APPROFONDIR SES RECHERCHES

I - Les recensements civils de population, sous-série 1 F

1 - Présentation

Les Archives municipales conservent les recensements civils de population pour une période comprise entre 1820 et 1936.

A partir de 1831, les recensements avaient lieu tous les 5 ans, avec cependant des interruptions liées aux guerres.

Les recensements compris entre 1820 et 1856 sont lacunaires.

Ils sont organisés par arrondissement jusqu'en 1851 puis par canton. Un canton est décrit dans plusieurs volumes.

Instrument de recherche : répertoire numérique et tables manuscrites.

2 - Informations contenues dans les recensements :

De manière générale, les recensements civils de population contiennent des informations sur les familles des habitants de la ville : composition de la famille, âges ou dates de naissance des différents membres qui composent la famille, métiers, parfois lieux de naissance.

Dans tous les cas, il ne s'agit que d'une 'photographie' à un instant donné, ce qui ne saurait constituer une source exacte ou bien un suivi.

3 - Rechercher

Toute recherche s'effectue nécessairement à partir d'une adresse afin de déterminer le canton, le registre ou volume, les pages.

4 - Commander le microfilm

Se reporter au classeur général de cotation des microfilms, série Mi, afin de déterminer la cote de la bobine.

II - Les recensements militaires, sous-série 10 H

Les recensements militaires concernent les garçons nés à Bordeaux, systématiquement recensés à l'âge de 20 ans et couvrent la période an XIII-1985.

Différents des inscriptions militaires conservées aux Archives départementales de la Gironde, ils ne contiennent aucun élément sur les états de service et ne font que présenter des éléments sur l'intéressé (date et lieu de naissance, profession), ainsi que sur les parents (profession, adresse).

Leur consultation est soumise à un délai réglementaire de 150 ans à compter de la date de naissance car certains registres contiennent des informations à caractère médical.

Instrument de recherche : fichier manuel du fonds moderne.

III - Les listes électorales, sous-série 2 K et 16 W

Il existe deux types de listes :

- les listes par canton et bureau de vote (2 K, an IX-1994). Il est indispensable de connaître l'adresse de la personne recherchée afin de déterminer le canton. Chaque canton compte plusieurs bureaux de vote. Chaque bureau de vote présente une liste alphabétique des inscrits. Se reporter à la *Nomenclature alphabétique des voies de la Ville de Bordeaux par cantons et sections électorales*, Bordeaux, Castéra, 1925.
- les listes alphabétiques générales (16 W, 1983 – 1997)

Ces listes précisent les nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse.

Lorsqu'un changement de situation intervient (déménagement, décès), l'inscrit est rayé des listes.

Instrument de recherche : fichier manuel du fonds moderne.

IV - Les annuaires imprimés, série Ca

Les annuaires présentent des listes de noms de personnes, selon un ordre alphabétique, un ordre de rue et par profession. Cette recherche est particulièrement efficace pour les personnes

qui ont exercé une profession avec pignon sur rue. Elle permet de déterminer une adresse de résidence ou d'activité ainsi que la durée d'existence d'une entreprise.

Instrument de recherche : fichier manuel des périodiques avec classement par titre et par date.

V - Les trucs en plus

1 - Orthographe des noms

L'orthographe des noms peut parfois être relativement fantaisiste. Il est donc recommandé au chercheur de vérifier les actes des personnes dont le nom est approchant.

2 - Inversion des prénoms

De manière générale, les personnes possèdent un ou deux prénoms, parfois plus. Nous constatons qu'une inversion des prénoms se produit fréquemment entre le prénom d'usage et le prénom de déclaration. Il est donc là encore recommandé de vérifier les actes.

3 - Connaître le nom de la mère

Cette précision peut être très utile dans certains cas, notamment lorsque l'enfant, de père non nommé, est déclaré sous le seul nom de la mère.

4 - Lire correctement les dates

Les dates sont régulièrement indiquées par des abréviations :

7^{bre} : septembre

8^{bre} : octobre

9^{bre} : novembre

X^{bre} : décembre

5 - Annotations particulières

Les tables des naissances comportent parfois des annotations spéciales :

FSV : fille sans vie

GSV : garçon sans vie

N : enfant naturel

E. A. : enfant abandonné

6 - Les autres services d'archives

Les Archives municipales de Bordeaux intéressent Bordeaux et Caudéran. Les recherches pour les autres communes se font soit au sein même de la commune dans laquelle l'acte a été rédigé, soit aux Archives départementales de la Gironde, qui conservent l'état civil de plus de 150 ans des communes de moins de 2000 habitants..

7 - Adresses utiles

Archives départementales de la Gironde
13-25 rue d'Aviau, 33081 Bordeaux cedex, 05 56 52 14 66
Impasse Poyenne, 05 56 29 18 16
archives.gironde@cg33.fr

Amitiés Généalogiques Bordelaises
2 rue Sicard, 33000 Bordeaux
05 56 44 81 99
g.nea.bordelaise@wanadoo.fr
www.agbordeaux.ifrance.com

Centre Généalogique du Sud-Ouest
1 place Bardineau, 33000 Bordeaux
05 56 44 48 18
CGSO@numericable.fr
www.cgso.chez.tiscali.fr

VI Bibliographie

Actes et conférence du Congrès de Bordeaux : XIe congrès de la Fédération française de Généalogie, histoire des familles, Héraldique, sigillographie, tenu à Bordeaux les 9 – 12 mai 1991, [Bordeaux], [Fédération Française de Généalogie], 1992.

BIB 7 C 224

Andriveau (Jean-Marie et François), *Recherche héritiers*, Paris, éditions du Cherche Midi, 1994.

BIB 9 H 897

Bernard (Gildas), *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives nationales, 1981.

BIB I 11/31

Boos (Emmanuel de), *La généalogie : familles, je vous aime*, Paris, Gallimard, 1998.

BIB 9 H 935

Coyne (Paul), *Les recherches généalogiques aux Archives municipales de Bordeaux*, s. d., 1979.

BIB 1 D 157.

Delort (Robert), *Introduction aux sciences auxiliaires de l'histoire*, Paris, Colin, 1969.

BIB 9 A 143

Dossier du formateur : manuel de généalogie, tome 2, [Vincennes] : Amicale des généalogistes ; Enghien : Généalogie Valdoisienne ; Versailles : Cercle généalogique de Versailles, 1995.

BIB 9 H 902

Durye (Pierre), *La généalogie*, Paris, P.U.F., 1982.

BIB 9 H 835

Flach (Gilbert), *Plan et table généalogique*, Sarreguemines, chez l'auteur, 1975.

BIB 9 H 754

Grandeau (Yann), *A la recherche de vos ancêtres. Guide du généalogiste amateur*, Paris, stock, 1974.

BIB 9 H 753

Guide du généalogiste aux archives départementales et communales, Association des Archivistes Français, Versailles, 1983.

BIB 1 D 199

Hezelle (Norbert) et Vigier (Nadine), *La généalogie*, Paris, Hachette, 1979.

BIB 9 H 778

Mot (Robert de) et Douxchamps (Hervé), *Familium : notre arbre généalogique*, Paris, éditions Duculot, 1990.

BIB E 1/32

Persin (Michel), *Initiation à la généalogie familiale*, s.l., s.d.

BIB 9 H 839

Valynseele (Joseph) et Grando (Denis), *A la découverte de leurs racines*, Paris, Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1988.

BIB 9 G 1165